
SAN JUAN – Réunion conjointe du CSG et du Conseil d’administration de l’ICANN
Mardi 13 mars 2018 – 13h30 à 15h00 AST
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

MATTHEW SHEARS : Si tout le monde veut bien s’asseoir, nous allons commencer.

Bon après-midi à tous. Il s’agit donc en ce moment de la réunion entre le groupe des représentants des entités commerciales et le Conseil. Nous espérons avoir une très bonne discussion cet après-midi. Le Conseil a donc envoyé des questions au CSG, mais il semble que ces questions ont été perdues. Donc nous y reviendrons plus tard.

Des questions de logistique tout d’abord. Avant de faire une faire une présentation pour le scribe, disons que demain matin entre 9:30 et 10:30, il y aura une réunion de suivi pour le RGPD. John Jeffrey sera là. Il répondra à vos questions. Donc cela aura lieu dans cette salle même à 9:30 demain matin.

Ceci était dit, peut-on commencer avec un tour de table s’il vous plaît ? Steve, présentez-vous.

STEVE DELBIANCO : Steve DelBianco avec la BC. Je suis avec NetChoice.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

CLAUDIA SELLI : Claudia Selli, BC, AT&T.

MARK MCFADDEN : Mark McFadden. Je suis avec Midwest Internet Connectivity Exchange.

AVRI DORIA : Avri Doria, Conseil.

TONY HARRIS : Tony Harris avec l'Association internet Argentine.

TONY HOLMES : Tony Holmes. Je représentant BT ici. Je suis vice-chair de l'unité constitutive FSI et je suis là pour notre président qui ne peut pas être ici.

MATTHEW SHEARS : Matthew Shears, Conseil.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, Conseil.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, Conseil.

BECKY BURR : Becky Burr, Conseil.

SARAH DEUTSCH : Sarah Deutsch, Conseil.

BRIAN WINTERFELDT : Brian Winterfeldt, IPC.

WOLFGANG KLEINWAECHTER : Wolfgang Kleinwaechter, [Webbing] avec l'IPC.

MATTHEW SHEARS : Merci à tous.

Je comprends que nous allons passer un peu de temps sur le RGPD. Donc je suggère que nous passions à cela tout de suite.

TONY HOMLES : Si je pouvais tout d'abord expliquer l'organisation de cette réunion. C'est une opportunité pour le groupe des représentants des entités commerciales de rencontrer le Conseil de l'ICANN. C'est une réunion importante à notre ordre du jour. La diversité au sein du CSG nous permet de mettre en place un ordre du jour.

Pour cette réunion spécifique, la question du RGPD est donc très très importante pour les trois unités constitutives.

Donc nous avons divisé notre temps un peu différemment pour cette réunion. Normalement, nous avons 30 minutes par unité constitutive mais à cause des inquiétudes au sujet du RGPD, nous sommes ici de façon unitaire pour vous parler de cela pendant 30 minutes. Ensuite, nous parlerons pendant 15 minutes chacun de nous, chacune des unités constitutives, pour vous parler de nos inquiétudes à ce sujet.

Pour commencer sur le RGPD, Steve DelBianco va prendre commencer.

STEVE DELBIANCO :

Merci Tony et Matthew.

Beaucoup d'entre vous étaient à la séance intercommunautaire sur le RGPD hier. Nous avons donc soulevé les questions et les inquiétudes à propos du RGPD. Nous pensons qu'aujourd'hui, il était intéressant de nous focaliser sur les inquiétudes au niveau du Conseil, pas forcément du côté juridique ou opérationnel.

Nous avons donc exploré quatre grandes thématiques durant les dernières 24 heures. Il fallait demander au Conseil quelles étaient leurs préférences et leur prise de conscience pour le processus. Et nous voulions savoir s'il y avait des directives pour

proposer un système d'accréditation. Nous voulons aussi parler de la sélection du modèle qui va avoir un impact sur la communauté ou pas sur notre travail, notre travail étant de développer des PDP RDS. Si la communauté est motivée aux compromis, alors là, on va pouvoir aller de l'avant. Il va falloir que nous puissions savoir exactement quel va être le processus. Nous voulions aussi partager certaines des observations sur les risques à partir du monde externe. Donc on ne veut pas qu'il y ait une chance encore une fois pour l'ICANN de faire des erreurs. À la fin de l'année, les Nations unies, quand elles vont se rassembler, il faut que l'on puisse en parler parce que ces décisions que nous allons prendre auront des conséquences pas forcément attendues. Donc il y a quatre thématiques sur lesquelles nous voudrions coopérer entre FSI, IPC, etc.

Les processus sont importants. Aujourd'hui, nous allons vous demander de poser des questions sur la gestion. On va vous demander où est-ce qu'on va, quelle est la thématique que vous allez utiliser et qui est conforme aux statuts. Nous avons parlé de cela à Abu Dhabi et nous avons parlé de la conformité avec John. Et lorsque tout sera finalisé par l'ICANN, est-ce que le Conseil va participer ? Y aura-t-il des commentaires ? Est-ce que cela va être un contrat, un accord avec les registres ? Et j'en ai parlé avec Becky vendredi dernier. Peut-être que cela va être une politique temporaire de processus de politiques. Nous

aimerions connaître quel est votre sentiment sur ce processus. Cela va nous aider un petit peu à savoir qu'on va pouvoir vous donner nos opinions et si on doit participer rapidement ou pas. Nous aimerions donc en savoir un peu plus sur le processus.

BECKY BURR :

Le Conseil est vraiment très concentré là-dessus et est très conscient des risques de non-conformité dans le cas où le WHOIS devient fragmenté. Nous faisons beaucoup de travail sur ce sujet.

Où allons-nous à partir de cela ? Nous en sommes encore à une période intérimaire. Il y a des problèmes de conformité, il y a des problèmes de politiques. Mais le résultat final serait qu'il faudrait que les politiques RDS PDP soient conformes au RGPD.

Il faut trouver une manière d'atteindre un compromis. Il faut absolument que ce processus soit allégé pour qu'on puisse trouver une manière de tirer avantage de ce processus. Il faut qu'il y ait une obligation de conformité du RGPD. Donc comment est-ce qu'on va lancer ce processus ? Et comment est-ce qu'on va être conforme au RGPD en amont ?

Comme il a été dit, l'ICANN a été très active dans sa participation avec les autorités et va continuer à le faire durant les semaines à venir. Le sujet est vraiment sur la table et nous avons besoin de

vos informations, de vos contributions, de vos directives. Mais nous savons qu'il y a un risque si nous n'obtenons pas ces contributions. Le Conseil comprend cette inquiétude. Nous voulons que les DPA soient à la table. Nous voulons qu'elles participent pour que nous puissions avoir des directives pratiques.

Une fois que les décisions seront prises – et pour cela, nous en sommes encore à une étape de discussion pour savoir exactement quelles sont les actions qui vont être mises en œuvre. Il y a encore plusieurs choses qui ne sont pas décidées. Il y a des conséquences pour l'organisation. Le Conseil doit comprendre quelles sont les directives du département juridique de l'ICANN.

Pour moi, je suis pratiquement sûre qu'aucune décision n'a été prise. Nous sommes encore au stade de la discussion et nous sommes tout de même intéressés de recevoir vos contributions sur les mécanismes de conformité.

Lorsqu'il s'agit du point le plus critique maintenant, donc il faut que les DPA participent pour qu'elles comprennent que si elles ne participent pas, il y a des conséquences. Il faut que les membres du GAC participent avec les DPA aussi.

STEVE DELBIANCO : Merci Becky. Le Conseil est en train de considérer les différentes options sur le processus, des options pour le mécanisme. Nous aimerions savoir exactement quelle solution vous avez choisie, l'option des politiques temporaires ou autre. Donc ces options de politiques temporaires auraient des implications de périodes de commentaires. Sur cela, nous n'avons pas de réponse pour l'instant mais nous aimerions connaître ces options. Nous voudrions savoir comment nous pouvons nous assurer et contribuer pour nous assurer encore une fois que nos opinions soient reflétées dans le mécanisme. Et ce n'est pas un processus ascendant, c'est une déclaration de la conformité qui doit être suivie par la consultation du management. Et c'est comme cela que nous allons avancer. J'apprécie donc votre réponse.

On va parler de la participation avec les DPA. Vous nous avez conseillé d'être amicaux avec le GAC. Quand les membres du GAC nous voient arriver, ils s'en vont maintenant. C'est une question pour les DPA et nous espérons qu'elles vont répondre avec des contributions spécifiques pour que nous puissions mettre en place un système d'accréditation spécifique. Elles doivent nous parler de la façon avec laquelle elles vont discuter avec les forces de l'ordre et les gouvernements.

Nous voulons donc prendre le défi. Et donc les consultants qui travaillent au BC et IPC, et au BC, travaillent en ce moment sur une certaine architecture pour mettre en place un système

d'accréditation pour que les gouvernements et les entités non-gouvernementales puissent travailler. Nous nous attendons à ce qu'ils commencent dans les 24 heures à venir.

Le GAC ne joue pas le rôle que vous leur avez demandé. Ils vont peut-être réagir à certaines choses, à certains de nos commentaires. Mais nous voulons nous assurer que nous participions avec les bonnes réglementations. Nous voulons mettre en place un système. Comment est-ce que nous pouvons contribuer à ce processus et que nous ayons le support du personnel pour que le personnel puisse faire une bonne évaluation ? Peut-être pourrions-nous faire des appels Adobe avec toutes les parties pour pouvoir travailler, pour pouvoir en arriver à une solution. C'est ce qu'on avait fait ce matin à Göran.

Quand il y a une crise au sein de l'ICANN, dans le passé, ICANN a bougé très très vite, de façon très décisive, avec le soutien de la communauté. Pensez à la transition en 2014. L'ICANN a mis en place du support du personnel pour deux thématiques énormes. Nous avons pu avoir des réunions avec des grands groupes et nous avons eu beaucoup de réunions. Le personnel a établi des grandes avenues de communication et cela a vraiment été avantageux pour tous. Pour nous par exemple, quand nous allons rentrer chez nous lundi, nous n'aurons pas cette solution. Donc vous avez besoin des contributions de toutes ces unités

commerciales pour que vous puissiez, vous au Conseil, réagir. Mais nous voulons être utiles quand il s'agit de l'accréditation.

BECKY BURR :

C'est très positif que vous vouliez bien travailler ensemble. Peut-être pouvons-nous créer les avenues pour que nous puissions nous rassembler.

Je vais parler à mon propre compte et je vais vous dire que je m'attends et je pense qu'ICANN soutiendra cet effort. Et je ne pense pas qu'ils ne le soutiendront pas. Il y a peu de choses plus urgentes dans notre monde en ce moment. Donc vous pouvez être rassurés que le Conseil et ICANN org se focalise là-dessus. Donc envoyez vos suggestions, vos propositions.

Et vous savez, comme je l'ai dit personnellement, nous voulons obtenir vos contributions, nous voulons des idées sur les mécanismes les plus efficaces que nous pourrions mettre en place. Vous allez avoir de meilleures idées sur les ressources que nous pouvons utiliser pour mettre en place le système d'accréditation. Donc nous attendons vos contributions.

STEVE DELBIANCO :

Göran est venu nous voir ce matin et nous avons reçu les mêmes commentaires. Nous avons demandé du soutien du personnel. Et nous parlions seulement de support, du support comme il en

a été distribué dans le passé quand les groupes ont dû se retrouver et prendre des décisions rapides. Je pense que c'était une demande raisonnable et elle n'a pas été reçue de façon très positive. On parle du soutien du personnel, pas du soutien de l'idée.

GÖRAN MARBY : J'ai toujours dit, si vous nous fournissez des informations, nous les ferions passer.

STEVE DELBIANCO : Non. Il ne s'agissait pas de faire passer les informations. Il s'agissait du fait que les IPC ont mené un effort pour essayer de trouver un système d'accréditation, et que nous espérons que dans les 24 heures à venir, nous allons pouvoir obtenir plus de détails. Ce que je demandais, c'est de continuer le momentum de cette discussion. Nous avons demandé s'il y avait du soutien du personnel qui pouvait nous être disponible durant la semaine qui vient ou les deux semaines qui viennent pour que nous puissions discuter les spécificités de ce système d'accréditation. Nous voulons du soutien du personnel au niveau technique parce qu'il y a énormément de travail à faire dans les deux semaines à venir. Nous pouvons le faire mais nous avons besoin du soutien du personnel.

GÖRAN MARBY :

Il me semble qu’on ne m’a pas posé cette question spécifique. On m’a demandé si j’allais m’engager pour faire participer 12 personnes, quelque chose comme cela. Mais c’est à vous, la communauté, de me faire parvenir les informations sur ce que vous voulez. Je n’ai jamais dit que je n’allais pas vous aider à faciliter, quelle que soit la réunion, que ce soit des réunions personnelles ou sur Adobe.

BRIAN WINTERFELDT :

Je voudrais remercier Göran de sa présence. Je voudrais faire un suivi sur les points dont Steve a parlé quand on a parlé des DPA et de l’Article 29.

Nous avons déjà entendu le Conseil et le personnel répondre à notre problème. Et ils nous ont demandé d’avoir des discussions avec toutes les personnes concernées. On nous a demandé de leur parler directement. Durant cette réunion, il y a eu des suggestions pour que nous puissions parler avec les représentants du GAC. Et en fait, nous avons aussi eu une réunion plus tôt ce matin avec Göran et nous avons pu parler au représentant du GAC pour les États-Unis. Il nous a dit que ce n’était pas facile pour eux de faciliter ce genre de question. Et les membres du GAC européens ne voulaient pas vraiment participer avec les DPA.

C'est une chose sur laquelle nous n'avons pas beaucoup de détails. Nous ne savons pas exactement qui travaille sur l'Article 29, nous ne savons pas à quelles DPA s'adresse l'ICANN directement, nous ne savons pas qui elles sont, nous n'avons aucune idée de ce que l'ICANN leur dit ou de ce qu'elles leur répondent à l'ICANN. Nous aimerions peut-être obtenir plus d'informations.

Est-il possible pour l'ICANN de faciliter une discussion pour nous parce que nous savons qu'avec le GAC, nous n'obtiendrons aucune assistance ?

GÖRAN MARBY :

Vous voudriez, donc, être dans la salle quand nous allons parler avec le groupe qui se préoccupe de l'Article 29. Ce n'est pas facile. Lorsqu'il s'agit de transparence, ce que nous vous avons envoyé, c'est ce que nous leur avons envoyé. C'est le livre de recettes qui a été envoyé en même temps. Nous l'avons envoyé aux DPA et à vous. On parle de cela, mais je comprends votre frustration. Je comprends très bien, encore une fois. Mais je sais aussi qu'il est difficile de travailler comme cela.

Quand il s'agit de votre relation avec vos lobbys à Bruxelles, lorsqu'il s'agit de l'Article 29, sachez que moi, je dois représenter tous les points de vue. Et je comprends que vous puissiez être frustré. Je sais que c'est un cercle vicieux. Le groupe Article 29

aimerait participer avec nous pour qu'on puisse mieux comprendre le problème en général. Mais les DPA qui sont dans le groupe Article 29 sont des personnes individuelles.

J'essaie de vous être utile en vous disant : « Participez avec elles, avec les DPA individuelles qui appartiennent donc à différents gouvernements. » Elles sont payées de la même façon. Est-ce que je dois vous dire cela ?

À cette table, vous avez un expert qui sait très bien comment le système à Bruxelles fonctionne. Et peut-être que vous devriez utiliser cette compétence. Il est assis à côté de vous, Steve. Je le sais parce qu'il a déjà fait du lobby envers moi.

PATRICK CHARNLEY :

Je voudrais faire un suivi par rapport aux DPA et par rapport au groupe Article 29. Donc je comprends bien qu'il est dans l'intérêt de tout le monde dans la communauté d'encourager les gouvernements à contacter leur DPA et d'aller s'adresser aux DPA. Mais il y a une chose qui pourrait être utile à ce moment-là parce qu'on peut supposer que l'analyse du groupe de travail de l'Article 29 sera effectuée dans le cadre d'un dialogue. Et donc l'idée, c'est de faire un équilibre une fois que l'on aura fait l'analyse en ce qui concerne le RGPD. Parce que ce qui nous préoccupe, c'est que si cette décision est prise sans qu'on ait toutes les informations par rapport aux utilisations et à l'intérêt

public, à ce moment-là, la décision est prise avec un manque de clarté.

BECKY BURR : Toutes les informations qui ont été fournies sont en ligne et cela inclus tous les points de vue qui ont été compilés. Nous avons également une liste dans l’annexe 1. Mais donc tout le travail qui a été fait par la communauté pour avoir les histoires des utilisateurs, en fait, nous n’avons pas édité ceci. Tout a été communiqué dans le détail sans commentaire du rédacteur.

STEVE DELBIANCO : Au lieu de cela, l’IPC et la BC ont passé un weekend entier pour reraconter l’histoire. Brian l’a envoyé aux DPA et cela, c’est quelque chose que l’on a fait au 1^{er} février. Je ne sais pas si vous étiez au courant. Donc nous avons raconté tout ceci. Nous avons envoyé les histoires. Et peut-être qu’il y a des choses à renvoyer. Je ne sais pas tout a été considéré.

GÖRAN MARBY : Moi, j’ai demandé à toutes les parties de la communauté de le faire. Brian, je vous l’ai demandé vous aussi. C’est pour être transparent.

Alors un point. Il a été très important, pour moi et pour mon équipe, d'être aussi transparents que possible. Je comprends, parce qu'il y a un historique, parce qu'il y a des soupçons, qu'il y en a qui croient peut-être que j'essaie de faire certaines choses en cachette. Mais les informations que nous avons envoyées, le dialogue que nous avons, vous le connaissez. Il n'y a pas de conversation qui se passe en huis clos. Alors après, bien sûr, la communication, ce n'est pas toujours simple.

J'ai travaillé dans la réglementation et cela, je l'ai fait pendant sept ans en Europe. Alors les gens pourront dire que j'ai fait un mauvais travail et d'autres diront que je me suis bien débrouillé. Mais en tout cas, ce que je sais, c'est qu'avant que les DPA prennent une décision, la loi veut qu'eux-mêmes, elles fassent leurs enquêtes. Donc ce n'est pas comme si elles étaient dans une salle à rassembler des données. Ce qu'il faut qu'elles fassent, c'est qu'elles ajustent sur la base des faits. Elles ne sont pas là à attendre des informations qui leurs soient envoyées. Alors j'ai énormément de respect pour les DPA européennes. Et je dois vous dire – et j'en suis même persuadé de mon expérience – que le travail qu'elles sont en train de faire, c'est justement de comparer les différents points de vue, les différents récits. Et c'est pour cela que j'ai essayé d'agir aussi rapidement, pour publier les lettres, les courriels, tous les récits,

tout ce qui est sur le site web, pour que la communauté des DPA soit au courant.

J'ai reçu des centaines de lettres de votre communauté avec le même contenu au cours des quelques jours passés. Cela a été compliqué, mais nous avons tout publié. Donc nous essayons de partager tout ceci, mais c'est important de partager ces informations.

STEVE DELBIANCO :

Justement, par rapport à la transparence, étant donné que vous étiez dans la réglementation, moi, j'aimerais bien savoir la probabilité de réaction des DPA. Est-ce qu'elles vont dire : « L'ICANN a un modèle proposé qui va trop loin ? Ce n'était pas nécessaire de cacher l'identification des titulaires de domaine, etc. » ?

Nous, on parle d'une hypothèse et on s'imagine qu'il y aura conformité au RGPD et donc que c'est positif. Et cela ne nous aidera pas si on pense que la proposition du modèle intérimaire est allée trop loin. Donc c'est cela : comment défendre l'argument comme quoi on est allé trop loin si on n'arrive pas à démontrer aux DPA « Voilà, nous avons le modèle proposé numéro 1, le numéro 2. Sont-ils tous deux conformes ? » ? Cela aurait été beaucoup plus utile. Et par ailleurs, nous ne pensons pas que les DPA vont nous dire quoi que ce soit, vont nous

guider pour ce système d'accréditation. Donc il nous faut absolument faire quelque chose.

GÖRAN MARBY :

Je ne peux pas vous donner de probabilités. Moi, je suis reconnaissant pour tout le temps, pour tout le travail des DPA qui s'occupent de cette question du WHOIS. C'est vraiment très difficile pour moi de vous donner mon point de vue là-dessus, de vous donner une opinion.

La question du WHOIS, nous avons pu la traiter de manière politique et pratique au cours des quelques mois passés en Europe. C'est quelque chose qui n'existait pas il y a six ou huit mois. Peut-être qu'effectivement, on a dépassé, on est allé trop loin et on a prêté trop attention à cette question du WHOIS.

Alors attendez, la dernière question, c'était quoi déjà ?

STEVE DELBIANCO :

Moi, je souhaiterais que les membres du Conseil d'Administration comprennent bien que la CSG pense que le modèle qui a été sélectionné est trop conforme. Il y a trois points sur lesquels on appuie en particulier. Mais ne serait-ce que les adresses courriel des titulaires de domaine, si on n'explique pas ceci aux DPA, on n'a pas pu en fait poser la question de savoir si même sans cela, on aurait pu être conforme.

GÖRAN MARBY :

En fait, il faut poser des questions. Donc voilà comment on a procédé dans le livre de recettes. On a essayé d'identifier ce qui ne donnait pas lieu à un accord dans la communauté. Donc on avait une section, une partie « Questions ». Donc c'est comme cela qu'on a présenté les choses. L'idée, c'était de poser des questions. Je vois que vous n'êtes pas d'accord, mais c'est comme cela qu'on a procédé.

Cette semaine, nous avons eu également de nouvelles informations, de nouveaux points de vue. Et donc nous allons prendre ceci en compte, intégrer ceci au livre de recettes et envoyer la nouvelle version. Mais on voulait également leur donner un peu de temps pour regarder ce que nous avons soumis.

STEVE DELBIANCO :

Le modèle que vous avez proposé, s'il est conforme, à ce moment-là, la question immédiate, c'est de dire : « Bon, très bien, merci. Maintenant, si les adresses courriel des titulaires de noms de domaine étaient sur le WHOIS public, est-ce que cela aussi, ce serait conforme ? » Je pense que la réponse serait rapide parce qu'il est tout à fait possible qu'ils ne vont pas lire les 30 pages de tout le livre de recettes.

GÖRAN MARBY : Je serais très surpris s'ils ne prenaient pas ce document et s'ils ne le lisaient pas dans tous les détails. Je serais extrêmement surpris. Cela est une probabilité à laquelle je peux vous répondre. J'ai beaucoup de respect pour leur travail.

TONY HOLMES : Est-ce que vous êtes tout autant confiant que lorsqu'elles auront lu le détail, elles vont revenir avec une explication totale, sur toutes les questions ?

GÖRAN MARBY : Cela aurait été bien d'avoir les DPA ici avec nous répondre à cette question. Je ne sais pas, je ne sais pas comment elles vont répondre.

Mais attendez ! Il y a huit mois, on ne le savait pas non plus. Et si on n'avait rien fait, on se serait retrouvé ici et vous auriez été encore plus en colère parce qu'on n'aurait même pas de discussion sur un modèle, on n'aurait pas les cas utilisateurs, on n'aurait pas eu l'analyse juridique, on n'aurait rien lu. Et on aurait eu les mêmes questions.

Donc nous avons fourni aux DPA autant d'informations que possible. Nous avons un modèle. Nous avons un moyen de vous

permettre de représenter vos intérêts. Donc nous avons quand même beaucoup avancé. Mais nous sommes toujours dans le même cercle vicieux. Pour moi, si nous n'avons pas de directives claires de la part des DPA par rapport à ce qu'elles pensent lorsque la loi entrera en vigueur, il y a un risque énorme parce que le WHOIS sera fragmenté. Et cela, c'est vraiment une préoccupation que nous avons tous.

JOHN JEFFREY :

Dans le modèle intérimaire, vous avez un document qui est en fait le modèle du calzone, le modèle principal ; ensuite deuxième question, tous les points de vue de la communauté par rapport aux éléments du modèle proposé ; et ensuite, on passe dans le détail, à savoir si les adresses courriel anonymisées doivent être substituées aux adresses exactes.

Donc effectivement, nous avons indiqué dans la conversation en leur envoyant de document et le modèle que les points de vue n'étaient pas tous les mêmes. Et donc l'idée, c'était vraiment de leur demander de nous aider là-dessus.

STEVE DELBIANCO :

Oui. Et si la réponse est que : « Certes, cela suffit. », nous souhaitons quand même la réponse : « Est-ce que c'était nécessaire ? » Donc moi, je vous demande vraiment de faire tout

votre possible pour que si la réponse est : « Oui, le modèle suffit. », maintenant, la question que vous devez poser, c'est : « Est-ce que c'est nécessaire ? » Je vous demande vraiment de poser cette question et de nous obtenir une bonne réponse.

En ce qui concerne le risque, étant donné que nous n'avons pas beaucoup de temps, il y a un risque sur le PDP RDS. Et si on n'arrive pas à un compromis et à un consensus, surtout lorsqu'on considère la structure de la GNSO pour la CSG, nous faisons partie d'un quart du processus. Et donc si dans le PDP nous sommes la seule partie du processus qui s'intéresse réellement à un changement par rapport à ce modèle intérimaire, on n'aura pas de consensus. Donc il faut que le Conseil sache que les représentants des entités commerciales souhaitent un modèle qui ne plaise pas en fait aux parties contractantes, à la CSG, à la NCSG parce que si on a une politique qui est temporaire, on peut la renouveler pendant un an ou plus. Et à ce moment-là, on pourra peut-être restaurer les adresses. Donc cela veut dire qu'on se retrouve dépendants dès qu'on part avec un modèle intérimaire.

CHRIS DISSPAIN :

Alors vous avez parlé de ne pas plaire à tout le monde et cela en général, cela marche très bien apparemment, c'est évident.

Nous sommes en train de travailler avec la GNSO pour savoir ce que nous pouvons faire avec le PDP et le RGPD. Cela ne dépend pas de nous. Alors peut-être que vous pourriez réfléchir à la chose suivante. Vous aviez parlé tout à l'heure du modèle, mais c'est un petit peu dans la même veine. À votre avis, à l'avenir, quelle serait votre préférence ? Est-ce que vous allez arrêter, reréfléchir et repartir ? Est-ce que vous allez perdre certaines choses ? Ce serait utile d'avoir cette conversation.

Je comprends tout à fait ce que vous me dites, votre suggestion. On ne peut pas revenir en arrière. Une fois qu'on a fait un pas en avant, c'est très difficile de revenir en arrière. Je comprends tout à fait.

MATTHEW SHEARS : Alors vous aviez quatre points, Steve. On est toujours au point numéro 3, n'est-ce pas ?

STEVE DELBIANCO : On pensait que les quarante premières minutes seraient sur le RGPD. Donc on est à 40 minutes.

MATTHEW SHEARS : Alors le quatrième point ?

STEVE DELBIANCO : Le quatrième point, c'était donc un petit peu l'externe par rapport à cette entité. Il y a un certain nombre d'entre vous qui étaient présents au FGI de Genève, qui comprenaient bien les entités multilatérales internationales. Et donc si notre solution intérimaire, si la communauté est contente – et d'ailleurs, c'est ce qui me semble ressortait de la séance d'hier – et bien cela ne nous aidera pas si les mêmes gouvernements qui sont derrière les DPA sont contents par rapport à ce modèle. Après, eux, ils ne sont vraiment pas contents en matière d'application de la loi, de protection des consommateurs, et de cybersécurité, etc.

Il y a des risques qui sont associés à une surconformité qui frustre l'accès que les gens ont aujourd'hui. Et je comprends bien que le monde change et qu'on en arrive à un accès par niveau. Je comprends. Mais il faut faire attention. On ne veut pas se retrouver dans une situation où l'ICANN a travaillé trop vite. Vous le savez, il y a certaines assemblées générales où l'ICANN est une cible. Alors l'idée, c'est quand même de faire attention. Ce n'est pas la peine de mettre une autre cible sur laquelle tirer parce qu'on n'a pas fait le travail.

BECKY BURR : C'est un objectif que nous avons tous.

STEVE DELBIANCO : Oui mais c'est un risque. Le risque, cela veut dire qu'on n'est pas conforme en mai. Et ces risques, ils existent. Mais l'équilibre des risques, c'est également de trop en faire en matière de conformité alors qu'on n'en avait pas besoin, et cela veut dire que nos critiques pourront en profiter.

MATTHEW SHEARS : Est-ce qu'il y a des personnes qui veulent ajouter quelque chose par rapport à cela ?

GÖRAN MARBY : Je comprends ce que vous dites mais j'aimerais retourner un petit peu les choses.

Les risques, ils sont toujours présents. On peut continuer de débattre là-dessus, mais revenons à il y a quatre ans, lorsque le RGPD a commencé, quand cette discussion a commencé. On était où ? Qu'est-ce que l'on a fait ?

Donc la question de l'équilibre du droit de la protection de la vie privée et du droit de l'accès aux informations, nous n'avons pas de politique par rapport à cela. Où sont les autres domaines dans lesquels il faut ajuster ces choses ?

Et donc ce qui m'inquiète, c'est qu'on ne vit pas dans une bulle ; on fait partie du monde. Et de plus en plus, on voit des

propositions de lois dans le monde entier – j'en ai parlé ce matin – on reçoit d'autres propositions, et donc nous devons mettre en place des politiques. Nous travaillons à l'interne pour voir un petit peu comment cela se passe de manière à pouvoir vous informer. L'idée, c'est de ne pas interférer dans la partie politique, mais il faut au moins être au courant de ce qui se passe. Parce que quand je regarde il y a quatre ans ce qui aurait dû être fait – je n'étais pas là –, c'était en fait de bien comprendre l'implication du RGPD il y a quatre ou cinq ans. Et à ce moment-là, l'idée, c'était d'être dans la salle lorsque la législation a été proposée à l'Union européenne, aux dirigeants politiques, parce que cela a un impact sur le système WHOIS, même si on n'est pas impliqué dans la politique. Parce que maintenant, on est sous la torture, on est au pied du mur. Et donc je crois qu'il faut éviter ce type de situation. Ce n'est pas le seul moment où on aura ce type de risques.

SUSAN KAWAGUCHI : Je fais partie de la BC.

Il y a cinq ans, le Conseil en fait s'en est occupé ; Fadi s'en est occupé. Et il savait bien ce qui allait se passer. Il savait tout à fait que ce n'était pas durable. Nous avons tous compris ceci il y a cinq ans. Même il y a 20 ans, on le savait ; en tout cas il y a dix ans, c'est sûr. Le Conseil d'Administration, en fait Fadi a lancé le

EWG. Et l'ICANN a payé 12 ou 15 personnes, je ne sais plus, ainsi qu'un membre du Conseil d'Administration, c'était Chris Disspain qui a travaillé donc à ce groupe de travail. Et il nous a demandé de réfléchir et de faire un rapport, et c'est ce que nous avons fait. Et ensuite, ce rapport a été donné au Conseil et on a demandé un PDP. Il y a beaucoup de bons principes. Est-ce que ce rapport du EWG était parfait ? Non, pas du tout. Est-ce qu'il y a un cadre de travail et des principes de travail ? Et est-ce que ce rapport représente un bon modèle pour l'avenir avec des ajustements, des modifications, avec conversations avec les DPA, etc. ? Et bien en fait, rien de tout ceci n'a été fait. Nous avons perdu cette opportunité, nous n'avons pas terminé le travail qui avait été lancé il y a cinq ans.

Donc certes, on a eu le PDP RDS et nous avons vraiment essayé d'en arriver à un consensus, mais cela n'a pas été assez rapide. Donc il y a quelque chose qui doit changer. Et je sais, Göran, que vous n'étiez pas là il y a cinq ans. Mais le travail a été lancé, et Chris Disspain était avec moi.

CHRIS DISSPAIN :

Je suis très heureux, Susan, que vous ayez mentionné ceci. Et je crois que les applaudissements, en fait, étaient pour nous deux.

Je suis tout à fait d'accord. J'ai passé deux ans de ma vie là-dessus et ces deux ans, je ne les aurai pas demain. Et nous avons

passé pas mal de temps là-dessus. Vous savez, c'est un petit peu triste d'entendre les gens dire : « Oui, c'est très bien mais ce n'était pas vraiment dans le cadre du processus, etc. » Il y a eu énormément d'informations très utiles dans ce rapport d'experts et il faut être très clair là-dessus. Il y avait beaucoup de personnes de la GNSO, beaucoup de personnes de la ccNSO. Et bon, voilà où on en est.

Mais la clé de tout ceci – et je comprends tout à fait le problème, le problème de peut-être être trop conforme. Je le comprends. Je comprends aussi la nécessité de revenir un petit peu en arrière. Mais je vais vous présenter une petite hypothèse. Si vous avez raison et si on ne reçoit aucune ligne directrice de la part des DPA, et bien cela veut dire qu'en tant qu'ICANN, nous devons, du point de vue juridique, avoir la démarche la moins risquée, la plus sûre du point de vue juridique parce que nous sommes responsables. Donc les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre à l'ICANN, je pense qu'ils sont responsables du point de vue juridique.

Mais donc nous devons prendre en compte les risques et nous devons être en tête de cette initiative de faire attention aux risques. Donc il nous faut absolument voir un petit peu ce qui va se passer ; si par exemple nous faisons telle chose, est-ce que c'est acceptable ? Et si nous avons au contraire des directives des DPA, je comprends bien que ces lignes directrices devront

peut-être être ajustées, il va falloir peut-être demander des clarifications ; je le comprends tout à fait. Personne n'est en train de vous dire qu'on reçoit les lignes directrices des DPA et c'est terminé. Non. Le dialogue continue. Alors la situation la pire, ce serait qu'on ne comprenne pas les lignes directrices.

Alors nous allons poser des questions de suivi ; c'est sûr. Mais en fin de compte, la décision nous appartient et c'est à nous qu'appartient le risque aussi.

MATTHEW SHEARS : Je vais passer la parole à Tony parce qu'il y a d'autres questions à discuter.

GÖRAN MARBY : Attendez deux secondes. Je lis une conclusion en ce moment. Quand on parle des modèles d'accréditation, sachez qu'on en reparlera avec les DPA, on va essayer de voir s'il y a d'autres alternatives.

TONY HOLMES : Je pense que maintenant, nous sommes quand même à un meilleur endroit, mieux qu'avant. Je pense qu'une des choses avec lesquelles nous sommes venus à cette réunion, c'était un désir de montrer au Conseil qu'il y avait une volonté de notre

part, de la communauté, de vous aider à avancer. Nous nous sommes donc exprimés sur ce sujet.

Il y a aussi un niveau d'inquiétude de la part de certains membres de la communauté sur ce sujet. Je pense que ce niveau d'inquiétude est donc très bien compris par toutes les parties. Cela va nous aider à aller de l'avant. Merci donc de votre attention.

Nous allons passer maintenant vers les questions particulières de la part des trois unités constitutives très diverses. Le premier groupe qui pose une question et qui veut discuter avec vous, c'est la BC. Et je peux vous dire que nous avons 15 minutes et vous savez que les FSI aussi veulent parler après. Donc gardons le délai de 15 minutes.

STEVE DELBIANCO :

Je pense qu'on va utiliser 5 minutes pour la BC et on repassera par vous.

Quand on parlait des contraintes budgétaires, sachez que Claudia a fait un point hier durant le forum public. Elle a suggéré qu'il y a des choses que l'on pourrait faire pour réduire des budgets de centaines de milliers de dollars.

Par rapport aux révisions structurelles que fait le Conseil qui est en cours, on va passer dans une année à peu près la troisième

révision du GNSO. Et j'aimerais bien savoir quelles sont les références que vous utilisez pour faire sa révision et qu'est-ce que dit la GNSO à ce sujet. Est-ce que la GNSO a un but continu ? Oui, bien sûr. Est-ce qu'il y aura des changements structurels, opérationnels ? Et si c'est le cas, est-ce que cela va améliorer son efficacité ? Le vocabulaire est dans les statuts depuis très longtemps, mais si on parle de changement, est-ce que cela va améliorer l'efficacité de la GNSO ?

Parce que la GNSO doit générer des politiques. On a eu une séance entière samedi dernier là-dessus. Je pense que de là est sorti beaucoup d'informations internes et externes sur les processus de PDP qui ne fonctionnent pas assez. Donc c'est un problème d'efficacité. Nous allons vous demander que lorsque vous mettez en place des RFP, que nous puissions donc avoir une grande discussion et que l'on puisse trouver un expert qui soit adéquat pour établir et évaluer cette efficacité, qu'il y ait en place un cadre de travail pour explorer les politiques et la structure.

Je parle de cela parce qu'en ce moment, on parle de contraintes budgétaires. Je pense que cela va coûter de l'argent. Donc le budget pour la révision de la GNSO mérite un expert qui puisse comprendre les processus et qui puisse amener des recommandations pour améliorer les choses. C'est tout ce que nous avons à dire sur ce sujet. Nous sommes heureux d'écouter

vos réactions ou de passer au prochain sujet, comme vous voulez.

AVRI DORIA :

Je pense que c'est dans le plan de l'OEC pour qu'on puisse avoir une bonne conversation avec la GNSO et les parties prenantes et les unités constitutives sur ce qui va être fait. Et nous devons, bien sûr, trouver un expert pour pouvoir nous aider à ce sujet.

CHRIS DISSPAIN :

Je pense que Göran veut parler. Mais tout d'abord, je veux dire que je suis d'accord avec vous. Mais j'ai une question pour vous.

Dans toutes ces séances, tout le monde va vous dire que la GNSO ne fonctionne pas forcément bien. On dit que la GNSO est cassée, si vous voulez. Et comment pensez-vous que vous pouvez vous baser sur une révision indépendante ? Pourquoi vous ne pouvez pas lancer un PDP propre au GNSO ? Parce que vous savez, vous avez besoin de réformes. Pourquoi ne lancez-vous donc pas votre propre PDP sur la réforme de la GNSO ? La ccNSO l'a fait. La ccNSO a fait un PDP sur les changements de ses règlements. Ce n'est pas compliqué comme vous, mais bon, est-ce qu'il y a une raison pour laquelle vous ne pouvez pas le faire, et faire votre propre PDP encore une fois ?

STEVE DELBIANCO : Oui. Les choses sur lesquelles on a discuté samedi ressemblaient beaucoup à cela. Gardez à l'esprit que les révisions structurelles qui sont faites et la dernière, la plus significative, a été faite en 2009 et à ce moment-là, le Conseil a accepté un rapport qui a changé la structure de vote au sein de la GNSO. Donc ces grandes lignes viennent toujours de l'extérieur si vous voulez bien me comprendre. Et ce genre de décisions devrait venir de l'intérieur. Nous allons donc procéder des deux manières.

TONY HOLMES : Si je pouvais revenir sur 2009. L'acceptation de la structure est venue aussi avec un engagement de révision dans les deux ans, et cela n'a pas été fait.

GÖRAN MARBY : Maintenant, le Conseil va s'endormir parce qu'ils m'ont entendu dire la même chose beaucoup de fois. Même si nous sommes fatigués de faire passer le même message à tout le monde – et c'est le cas – nous devons le faire parce que nous voulons nous assurer que les informations ne soient pas perdues. Et il s'agit là du budget.

Chris, vous pouvez aller vous coucher, c'est bon. J'ai déjà partagé ces informations.

On voit un budget stagnant, les fonds qui rentrent dans l'ICANN sont au stade de stagnation. Donc il faut regarder les choses d'une façon différente.

Moi, je suis responsable du processus. Nous devons donc utiliser ce processus de dialogue avec la communauté. Nous avons reçu à peu près 150 commentaires sur le budget de la part de la communauté. Ces commentaires vont vers le Conseil, vont vers l'org, reviennent vers le Conseil et sont éventuellement approuvés par la communauté habilitée.

Mais voilà le problème. Il y a deux ou trois choses qui se sont passées cette semaine. Tout d'abord, il y a des choses que je dois clarifier. Il y a eu des discussions sur le personnel, que les réductions n'avaient pas été faites de façon égale. Je dois vous dire que si vous regardez le soutien au transport, aux voyages, nous avons une augmentation de 12 %. Il y a aussi des coupures au niveau du org du budget d'à peu près 8,5 millions de dollars. Nous avons donc une baisse de 6,5 %.

Nous avons un grand problème : 80 à 85 % du budget est fixé. C'est le résultat de politiques, c'est le résultat des décisions prises par la communauté, par l'organisation ou par le Conseil, les politiques, les statuts qui vont de 40 pages à 350 pages des fois. Mais nous n'avons pas de bon processus pour continuer cette discussion sur ces 80-85 %. Nous venons juste de

commencer. Nous parlons des révisions. Et l'année prochaine, la révision de la redevabilité va coûter 700 000 dollars de plus. Et cela va être ajouté au budget.

Nous avons en ce moment huit révisions en cours. Le montant de temps que nous passons dans les révisions est énorme. Et dans les années à venir, il y aura une ou deux révisions. Donc ce n'est pas équilibré. Il est peut-être donc temps pour que quelqu'un jette la première pierre et commence une conversation sur l'alignement des révisions. Il faut discuter aussi la longueur des réunions. Est-ce que nous sommes efficaces durant ces réunions ? Est-ce qu'il y a une bonne rotation des réunions ? Et je fais juste passer l'information qui m'est parvenue.

C'est une conversation qui commence. Mais vous avez été très bons cette semaine. Vous avez commencé à parler de cette thématique. Et je ne juge pas, mais il y a beaucoup de choses que nous devrions raiment vérifier en allant de l'avant parce que l'important, ce n'est pas les 10-15 % qu'il reste. C'est pour cela qu'on me dit : « Pourquoi vous avez coupé 10 000 \$? » Non. Nous devons parler des 80-85 % qu'il reste parce que le monde a avancé. Voilà, merci.

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il d'autres commentaires sur la révision de la GNSO ? Non ?
Bon.

TONY HOLMES : Nous allons passer à l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle.

BRIAN WINTERFELDT : Donc nous voulions vous remercier de nous donner l'opportunité de commenter sur le modèle calzone. Nous sommes encore en phase de digestion du livre de recettes. Nous avons quelques questions à vous poser. Nous savons que nous avons très peu de temps et nous comprenons que vous avez un ordre du jour très très serré.

Nous voulions parler de l'accès agrégé des données, et nous avons eu une réunion avec les personnes intéressées. Nous avons pu faire des commentaires et nous avons expliqué qu'il y a une importance pour les données dans le monde de la cybersécurité pour que les plateformes soient sécurisées pour les utilisateurs. Nous avons parlé de l'adaptabilité de l'intégration des données. Et puis là, nous voulions savoir par rapport au Conseil quels sont vos sentiments. Et nous voulons parler du modèle intérimaire et nous voulons savoir exactement

ce que cela veut dire, d'être accrédité et à combien de données peut-on accéder.

JOHN JEFFREY :

La réponse n'est pas encore complète. Nous ne savons pas exactement quand la mise en œuvre du WHOIS et sa version non-publique va être mise en place. Non.

La discussion que nous avons eue avec vos groupes auparavant au sujet du modèle calzone était celle-ci. Nous étions concernés par le mot « bulk », donc « en gros ». Et si nous avons bien compris, le WHOIS en gros n'est pas quelque chose qui est documenté ou qui est requis sous les accords de l'ICANN. Nous avons compris qu'il y avait des recherches uniques au port 43 et à d'autres endroits par des tierces parties avec des données qui sont collectées et qui sont offertes en tant que service.

Nous sommes à un point où nous savons que dans l'avenir, il y aura des choses qui seront derrière les firewalls. Et cette semaine, nous devons essayer d'inclure six points de divergence parce qu'il y a des différences et de changements qui seront faits dans le nouveau modèle. Les choses donc vont changer, les parties qui ont un but légitime pour accéder aux données puissent le faire alors qu'ils ne pouvaient pas le faire auparavant.

BRIAN WINTERFELDT : Oui, cela est très important. Nous apprécions vraiment votre réponse et votre concentration sur ce sujet. C'est important pour l'organisation. Il y a une organisation qui a 500 clients qui incluent aussi des gouvernements, des agences comme le FBI et autres, qui s'appuie sur ce genre de travail. Donc nous apprécions votre attention.

Nous avons aussi parlé des accréditations et de quoi cela aura l'air une fois que l'on sera de l'autre côté du mur. Et on en a parlé avec la chambre de parties contractantes. Ils ont indiqué qu'au contraire de ce qu'on avait entendu dire du personnel de l'ICANN, qu'une fois qu'on est accrédité, on aura accès à toutes les données alors qu'elles seront plus limitées. Donc cette accréditation, ce serait très limité. Il pourrait y avoir des requêtes par domaine de données. Cela nous inquiète énormément et nous voulons surtout souligner ces problèmes de divergence. Il est très très important parce que cela est lié à ce qu'on appelle la question WHOIS bulk.

JOHN JEFFREY : Pour être très clair, nous avons toujours été pour l'accès à toutes ces données. Nous savons qu'il pourrait y avoir une approche différente. Nous avons assumé qu'une fois que vous serez de l'autre côté du mur si vous voulez, vous aurez un accès, vous

pourrez avancer requête par requête. Il faudrait que les parties accréditées puissent avoir droit aux informations. Mais c'est un dialogue que nous pensons être très pertinent.

BRIAN WINTERFELDT : Je pense que c'est bon qu'on soit en accord.

Je voudrais passer la parole à ma collègue pour la prochaine question.

VICKY SHECKLER : Une autre question pour le Conseil. Quelle est votre vision une fois que les statuts seront établis et que l'ICANN va surveiller ou va contrôler la conformité et mettre à exécution la conformité, quel que soit le modèle qu'il va utiliser ?

JOHN JEFFREY : Il y a eu une discussion au Conseil cette semaine avec différentes options pour la conformité, quel que soit le modèle qu'on va utiliser, pour vous dire s'il y a des spécifications temporaires sous les accords qui sont en cours. Là-dessus, il y a toujours des discussions. Nous comprenons qu'il y a des complications lorsqu'il s'agit des contrats, surtout avec les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Mais tout le

monde est d'accord, beaucoup d'entre eux ne seront pas conformes au RGPD.

Donc c'est une discussion qui est en cours et qui va continuer durant les prochaines étapes. Mais les spécifications temporaires, c'est peut-être une option pour nous pour mettre les choses en application.

Mais Jamie Hedlund a un groupe au sein de l'ICANN pour essayer de s'assurer que la conformité de telles mesures peut être assurée et comment l'approche va se faire.

GÖRAN MARBY :

Quand le modèle sera terminé pour que l'ICANN soit conforme et que nous le mettions en application, bien sûr, nous devons passer le bon message pour mettre à exécution notre contrat en accordance avec ce modèle. Et je pense qu'on est tous d'accord dans ce groupe que cela est important. C'est pour cela que nous regardons différentes initiatives. Le Conseil est très engagé dans cette discussion.

Si nous mettons en place un modèle et que nous ne le suivions pas, ce ne serait pas une bonne solution pour continuer par rapport au RGPD.

CHERINE CHALABY : Donc pour rajouter plus d'informations à ce que J.J. a dit, le Conseil a toujours dit que le modèle intérimaire posait des problèmes de conformité. Et la responsabilité a donc été déléguée au PDG. Mais nous suivons cela de très près et il nous fait des mises à jour très souvent. Je soutiens le travail que fait le PDG.

Lorsqu'il s'agit de la mise en application ou de ce modèle intérimaire, cela requiert une décision du Conseil. Nous n'en sommes pas encore là. Nous en avons beaucoup parlé cette semaine, nous avons examiné plusieurs alternatives. Nous attendons les réponses des DPA. Lorsque nous aurons les informations, nous prendrons une décision.

VICKY SHECKLER : Merci. Par rapport à ce que vous venez de dire, il semble que vous avez au moins une idée de ce que vous allez faire. Vous pouvez nous expliquer les délais ?

CHERINE CHALABY : Les délais dépendent bien sûr de la réponse des DPA. C'est la réponse que je peux donner à votre question.

JOHN JEFFREY : Nous avons discuté avec les DPA et nous attendons à avoir des résultats dans la semaine du 28 mars. Et malgré les inquiétudes de Steve qui pense que nous n'allons pas recevoir des avis ou des conseils, nous espérons quand même pouvoir travailler sur un modèle et nous aurons une meilleure idée sur la démarche à suivre. Et là, nous pourrons peut-être choisir un modèle pour mettre en place les spécifications temporaires. Mais jusque là, nous pensons que nous allons trouver des obstacles si nous décidons d'une démarche à suivre.

Theresa voulait vous dire aussi que nous allons venir vous parler de cela à 16:45 aujourd'hui lors de la séance de votre groupe.

VICKY SHECKLER : Vraiment, merci. Nous apprécions.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui a une question ?

BRIAN WINTERFELDT : Je demande aux autres membres de venir au micro s'ils ont une question mais en attendant, je voudrais poser cette question. L'organisation a l'accès aux données WHOIS. Et est-ce qu'il y a des raisons internes pour lesquelles vous avez besoin d'avoir accès à ces données? Je ne vois pas que cela soit donc nécessaire au sein d'un modèle intérimaire. Donc je voudrais avoir une réponse là-dessus.

GÖRAN MARBY :

Oui, je peux vous expliquer. Nous avons un projet interne qui va nous permettre de travailler et de comprendre mieux le marché des données. Là-dessus, nous avons accès aux données comme tout le monde ; pas plus, pas moins. Il y aura donc en place un modèle d'accréditation. Nous devons être conformes à ce modèle aussi. Nous serons au même niveau des autres organisations qui ont besoin d'avoir accès à ces données et qui ne font pas partie des forces de l'ordre. Peut-être David a-t-il un autre commentaire.

DAVID CONRAD :

Oui. Nous avons un projet primaire maintenant. Et cela s'appelle le projet DAAR. Et les informations dans le WHOIS dont le projet DAAR se préoccupe en ce moment sont des informations au sujet des titulaires des noms de domaine. Cela pourrait être considéré comme la portion publique des données, qui serait donc en dehors de la couche d'accès. Il y a eu des discussions, du moins dans mon groupe, et il y a eu d'autres projets de recherche qui pourraient nous aider à rassembler les informations pour essayer de faire une enquête plus approfondie. Merci.

Excusez-moi, je suis effectivement malade, j'ai mal à la gorge. Donc ne vous mettez pas trop près de moi.

Mais bon, tout accès que nous avons obtenu, c'est en fait par les mêmes mécanismes que les autres pourraient utiliser pour avoir accès. Donc on appliquerait la même accréditation pour le modèle sécurisé.

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il des questions encore ? Présentez-vous s'il vous plaît, monsieur.

MARC TRACHTENBERG : Marc Trachtenberg, membre de l'IPC. Göran a dit à plusieurs reprises aujourd'hui, Becky l'a dit aussi, qu'il faut aller s'adresser aux DPA, surtout en ce qui concerne le processus d'accréditation, mais également sur d'autres aspects du modèle provisoire. Et donc j'aimerais mieux comprendre quel est notre objectif. Il y a 27 DPA en dehors de l'Union européenne. Est-ce qu'il faut aller parler aux 27 ? Est-ce qu'il faut parler aux 1000 DPA qui sont au niveau inférieur ? Est-ce qu'il faut qu'on ait une lettre à envoyer aux DPA si les DPA ne sont pas d'accord ? J'aimerais comprendre quel est l'objectif de tout ceci. Quand on dit les DPA, quel est le message ? Quel est l'objectif définitif dans tout cela ?

GÖRAN MARBY : Je crois que vous avez un expert. Je ne vais pas vous donner une leçon pour vous adresser aux autorités de réglementation et des leçons dans le lobbying. Je crois qu'il y a des gens qui sont dans cette salle et qui sont professionnels, qui savent exactement comment ces choses se font.

Mon travail, c'est par le biais du groupe de l'Article 29 de vous donner un petit peu la vision globale. Mais personnellement, je ne peux pas vous expliquer comment faire ceci. Vous avez des gens qui sont là pour répondre à ces questions. Je crois qu'il serait approprié de leur parler.

MARC TRACHTENBERG : Je voudrais juste clarifier. Je comprends bien ce que vous dites. Mais même si on arrive à savoir comment parler à ces autorités de réglementation, qu'est-ce qu'on doit vous donner pour que vous changiez le modèle ?

GÖRAN MARBY : Ce qui est important, c'est que si vous pensez que ces autorités n'ont pas les informations, et bien il faut trouver un moyen de leur fournir les informations.

Le groupe Article 29 fera son travail, fera l'équilibre entre les différentes informations. Et ensuite, ces informations nous

seront relayées. Ce n'est pas à moi que les informations vont être adressées ; c'est à tout le monde.

Donc même chose. Vous donnez les informations et je crois que c'est ce qu'il faut faire. Cela fait déjà longtemps que je vous demande de le faire.

MARC TRACHTENBERG : Mais encore une fois, qu'est-ce qu'on vous redonne à la suite pour que vous changiez le modèle ?

GÖRAN MARBY : Si vous avez une réponse très claire des DPA, et bien oui, donnez-la nous.

MATTHEW SHEARS : Je crois que nous sommes presque à la fin des 15 minutes de cette partie. Donc je ne sais pas si on prend encore une question ?

TONY HOLMES : Nous n'avons pas le temps pour une question supplémentaire, malheureusement. Je suis sûr que tout le monde comprend bien qu'il y a une concurrence au sein du groupe des représentants de entités commerciales. Je comprends bien qu'il y a

concurrence, mais on ne peut pas donner la parole à tout le monde.

Alors si vous voulez poser une question, je vous donne 30 secondes et c'est tout.

PAUL MCGRADY :

C'est un commentaire par rapport à la vision. Lorsque les marques partent, nous devons expliquer ce qu'il s'est passé. Nous avons un modèle intérimaire qui traite des besoins mais nous n'avons pas les besoins de l'accès au WHOIS dans le domaine du hameçonnage et de la fraude.

Nous avons un modèle qui s'occupe d'un problème, mais le modèle ne s'occupe absolument pas de nos problèmes à nous. Et nous, on nous dit : « Allez parler au GAC. » Donc quand on rentrera chez nous, on voudrait pouvoir dire : « Nous sommes d'accord avec le modèle multipartite. L'ICANN est crédible même si la première série était un peu compliquée. » Mais en fin de compte, il faut vraiment que cette partie du travail soit prise autant au sérieux que l'autre partie des parties contractantes.

GÖRAN MARBY :

Les parties contractantes ont sans doute exactement le même point de vue que vous. J'aimerais quand même mentionner que

nous n'avons pas en fait pris leurs préoccupations en cours. Et donc eux aussi, ils sont mécontents.

TONY HOLMES :

Je pense que tout le monde va être très déçu parce qu'on ne va pas parler du RGPD pour les FSI.

Alors l'unité constitutive des fournisseurs de service internet et de service de connectivité, ce qui nous intéresse, c'est l'aspect de connectivité de l'internet. Il y a également une attente, je crois, de la part des utilisateurs finaux parce qu'ils nous font confiance de manière à ce que nous les aidions à garantir la sécurité et la stabilité de l'internet.

Et donc un des enjeux actuels auxquels est confronté l'ICANN, c'est la question du roulement de KSK. J'ai avec moi David et je suis très heureux de le voir ici parce qu'il s'intéresse à cette question également. C'est une question que la communauté des FSI essaye de traiter avec le personnel de l'ICANN. Donc voilà, c'était pour l'introduction. Maintenant, je vais demander à Mark d'en parler davantage.

MARK MACFADDEN :

Moi aussi, je suis content de voir David avec nous. Même s'il n'est pas à côté de moi, c'est très bien.

Alors je voudrais commencer par dire que je vais prendre quelques minutes pour réfléchir sur certaines des implications des FSI en ce qui concerne le roulement de clé. C'est donc effectivement complètement différent de ce que l'on disait avant. Et ensuite, j'aimerais ramener ceci au niveau du Conseil et parler des implications du retard de roulement de clé. Il faut que le Conseil en soit conscient. Il y a deux points très importants et j'en parlerai à la fin.

Mais pour commencer, le Conseil connaît bien tout le travail du bureau technologie. La recherche qui a été faite lors de l'été et de l'automne, il y a eu donc un retard. Et David s'est adressé à la communauté des FSI. Et donc les FSI sont vraiment très intéressés justement et souhaitent être impliqués parce que si cela ne fonctionne pas, c'est notre téléphone qui va sonner puisque c'est nous qui avons les centres d'assistance. Donc si le roulement se passe et qu'il y a quelque chose qui ne va pas, nous faisons partie de la communauté qui sera la plus affectée.

Alors ceci étant, je dois vous dire que le bureau technologie et la communauté des FSI ont énormément collaboré et j'apprécie beaucoup. Et d'ailleurs, je parle au nom de toute la communauté des FSI. J'apprécie énormément tout ce qu'a fait le bureau des technologies pour nous aider. Et ce bureau des technologies a fait beaucoup de recherches. Cela a donc mené à ce retard. Et nous sommes d'accord. Cette décision de retarder

le roulement était bien fondée parce qu'il fallait faire davantage de recherches ; nous sommes d'accord. Et donc la décision qui a été prise était une bonne décision.

Alors le Conseil sait également que le 1^{er} février, le bureau de la direction technologie a fait une proposition pour terminer ce retard de roulement. Et donc il y aurait un roulement en octobre de cette année. Et donc c'est là que j'en arrive à mon premier commentaire du point de vue de notre unité constitutive. Pour la proposition qui est ressortie du bureau CTO technologie, une des choses qui a été dites, c'est que dans le cadre de la recherche qui a été faite la première fois, la première série – et cela, c'est vraiment la diligence raisonnable du CTO – en fait, ils ne savent toujours pas quel va être l'impact de ce roulement. Ils ne savent pas quel va être l'effet. Et pourtant, en fait sans connaître vraiment l'ampleur des problèmes qui pourraient résulter de ce roulement de clé, la proposition est quand même d'aller de l'avant, que le moment est venu.

Et donc notre question, la question que nous nous posons, c'est quelle est la logique dans tout ceci ? Pourquoi maintenant ? Pourquoi maintenant alors qu'on ne sait pas vraiment quelles seront les implications ? Dans un document court que le bureau de direction technologique a publié pour commentaires publics, ce que l'on voit, c'est une discussion par rapport à la recherche qui a été effectuée. Et puis finalement, on n'a pas vraiment de

nouvelles informations, on ne connaît pas l'ampleur, les problèmes, on ne sait pas ce qui va se passer lorsqu'on fera le roulement. Mais on va y aller quand même. Et donc c'est cela qui est proposé.

Alors dans la section 2 de la proposition, c'est ce qui est vraiment bizarre du point de vue technique, c'est qu'il est suggéré que la recherche qui a été effectuée n'avait pas identifiée de seuil au niveau duquel on interromprait le roulement. Donc qu'est-ce qui nous empêche de faire ce roulement? En fait, il n'y avait pas de chiffres, il n'y avait pas d'outil de mesure.

Donc ce que nous pensons, c'est que s'il n'y a aucun chiffre qui vous arrête, et bien il n'y a pas non plus de chiffre qui vous permette de commencer.

Alors je vais être très honnête avec vous. Tout ceci, ce sont des commentaires qui doivent venir de la communauté FSI et qui vont passer par la période de commentaires publics. Et c'est ce qui va se passer et tout va bien. Mais en tant que FSI, nous avons nos doutes par rapport au fait que le roulement doive se passer parce qu'il n'y a pas de données qui vraiment soutiennent la notion comme quoi il n'y aura pas d'interruption de service. Il est tout à fait possible que les interruptions de service soient limitées ou qu'elles soient très importantes et il est tout à fait

possible que tout soit très bien configuré. Mais en fait, on ne sait pas

Et donc le bureau technologie a tout simplement – et pourtant, ce sont des gens auxquels nous faisons confiance. Donc nous voyons que vous avez fait davantage de recherches et pourtant, parce que nous, c'est notre téléphone qui va sonner. Donc la communauté des FSI regarde un petit peu le document qui nous a été donné et nous ne voyons rien dans ce document qui nous motive à vraiment soutenir cette poussée de l'avant.

Alors par rapport à cette proposition du 1^{er} février sur le roulement, j'aimerais attirer l'attention du Conseil sur d'autres problèmes de plus haut niveau. Ce sont des problèmes qui ressortent de la recherche du CTO, du bureau technologie. Et donc je vais poser la question à David ainsi qu'au Conseil.

Ce qu'a fait le CTO, c'est d'engager énormément de recherches dans ce domaine, beaucoup de recherches. Parce que la recherche régionale qui a eu lieu a, en fait, entraîné le retard initial. Par conséquent, l'idée, c'est d'essayer de voir quelle est l'ampleur du problème. Mais comme je vous le dirais, on ne sait toujours pas.

Alors une des choses qu'a fait le bureau technologie dans le cadre de cette recherche, c'est qu'il a collecté beaucoup de données. Et à la base, par principe, lorsque l'ICANN collecte des

données, et bien ces données devraient être mises à la disposition de la communauté. Voilà, je veux être très clair là-dessus. Lorsque l'ICANN collecte des données et qu'il n'y a pas d'obligation contractuelle, les données doivent être disponibles. Il faut absolument que ce soit une obligation, que ces données soient publiques pour que les scientifiques, la communauté FSI, la communauté connectivité, toutes les FSI puissent vraiment lire ces données. C'est un principe de base qui va au-delà des recherches du bureau technologie. Et cela, je le répète tout le temps. Lorsque l'ICANN collecte des données, que ce soit le résultat du travail qui a été fait dans tel ou tel domaine, cela appartient à la communauté, cela n'appartient pas à l'ICANN.

Alors dans ce cas précis, la communauté des FSI a vraiment un sentiment très fort par rapport à cela. Les données de recherche sont le résultat des recherches effectuées sur les résolveurs, donc elles doivent donc être disponibles pour la communauté. C'est un principe de base. C'est un principe qui dépend du Conseil. Ce n'est pas simplement le bureau de David ; c'est la communauté en général. C'est cela, toutes les données collectées. Nous comprenons bien qu'il y a certaines questions juridiques, certaines questions contractuelles, etc.

Et deuxième problème au niveau du Conseil, en plus de cette disponibilité des données, ce qu'a fait le bureau technologie, c'est qu'il a rendu public un plan de relancement du roulement

de clé. Très bien. Mais ce qui se passe également au bureau technologie, c'est que nous voyons de plus en plus d'initiatives importantes qui ressortent. Et ce que l'on aimerait voir, c'est davantage de ces initiatives qui soient plus transparentes en fait, qui soient plus ouvertes à commentaires et à examen.

Alors deux choses. Premièrement, accès public aux données clés. Et donc deuxièmement, davantage de transparence publique sur les initiatives intéressantes prises par le bureau technologie.

MATTHEW SHEARS : On va passer la parole à Göran d'abord.

GÖRAN MARBY : Par rapport au premier point, par rapport à la KSK, donc l'idée, c'est de ne pas casser l'internet. Donc on n'a pas de problème avec le RGPD. Donc une des choses dont on parle de plus en plus, David n'a plus de voix donc je l'aide – l'idée, c'est d'essayer de voir qui utilise les services, déjà.

Personnellement, je pense que c'est une discussion qui doit avoir lieu avec le SSAC et le RSSAC, avec en fait la partie technique de la communauté, pour voir s'il y a des choses à faire, si on peut faire certaines choses pour que l'interaction soit

meilleure, pour connaître un peu le point de vue des utilisateurs, pour ne pas avoir de problème au niveau de la KSK.

Autre chose, il y a un processus qui a été lancé il y a un an à peu près, le ODI sur les données ouvertes. Et donc vous avez vu le rapport. Un de mes objectifs du point de vue du Conseil, c'est que nous communiquions tout ce qui est important. Mais la première chose, c'est déjà d'avoir une stratégie et après, de voir ce qui peut être publié.

Je suis tout à fait d'accord avec vous qu'il y a des manquements en matière de transparence. Mais vous savez, sur icann.org, c'est très compliqué de trouver les choses. Nous sommes en phase de mise en place d'un système de gestion des documents parce qu'il y a cela aussi. Parce que je pense que les informations que vous recherchez ont été publiées, mais elles sont cachées dans le site web icann.org. C'est cela, aussi.

DAVID CONRAD :

Oui. Par rapport aux points plus précis sur la question de Mark, j'apprécie d'avoir cette opportunité de vous répondre, si j'arrive à parler. En termes de roulement de KSK, la situation est en fait très complexe du point de vue de l'ICANN. Étant donné que nous avons retardé ce roulement de KSK en septembre, nous avons en fait posé la question à la communauté technique sur la liste de diffusion des participants au roulement de la KSK. Et donc on

a posé cette question. Et le consensus de cette liste de diffusion – une liste de diffusion qui est d'ailleurs ouverte, vous pouvez vous y joindre si vous le souhaitez, n'importe qui peut s'y joindre – donc la réponse a été que les données que nous recevons, il s'agit du RFC 8145 et son implémentation, en fait, ce que cela nous a dit, c'est qu'il y avait espoir parce que la configuration des résolveurs, pas la configuration des utilisateurs et leur expérience, que le roulement de clé était possible.

Donc les données que nous recevons en août de l'année dernière, nous avons reçu une indication comme quoi 5 à 8 % des roulements étaient mal configurés. Cela nous a surpris parce que la norme de base de cette implémentation avait été approuvée jusqu'au mois d'avril. Et la première implémentation nous est arrivée en août. Donc en septembre, lorsqu'on a commencé à recevoir ces données, on a été choqué. On s'est dit pourquoi est-ce que les gens mettent ceci en place aussi rapidement ?

Mais aujourd'hui, si on regarde les données, on est à 20-25 % des résolveurs qui sont mal configurés. Et cela sont des données qui sont disponibles sur notre site web icann.org. Nous montrons les graphiques, les données que nous recevons par rapport aux données de la racine L. La conclusion de tout cela n'est pas très claire.

Lorsque ICANN org est perdu, et bien nous demandons à la communauté de nous aider à comprendre et à voir ce qu'il faut faire. Et en ce qui concerne la liste de diffusion, les points de vue qui nous ont été donnés dans la communauté – et c'est d'ailleurs ce qui existe dans le plan du 1^{er} février – donc les données que nous avons reçues ne fournissent pas assez d'informations pour décider de continuer à reporter le roulement de KSK. Et donc nous pouvons continuer de communiquer au reste du monde que le roulement de clé aura lieu.

Alors une des raisons pour lesquelles les gens de la technique pensent que l'ont peut aller de l'avant avec le roulement de la KSK, c'est qu'en fait, il a eu endommagement du DNS à cause de ce report. D'ailleurs, il y a un blog qui suggère que le déploiement du DNSSEC a en fait diminué au cours de l'année, justement au moment du report du roulement. Donc on est passé de 16 à 13 % de réduction de la résolution. Et donc certaines personnes pensent qu'il faudrait continuer de reporter le roulement, mais en fait, cela va avoir un impact négatif sur le DNS. C'est ce que pensent beaucoup d'experts.

Donc nous encourageons fortement les membres de la communauté à nous donner leur point de vue par le biais des commentaires publics, par le biais du plan provisoire pour qu'on ait davantage de points de vue. À ce moment-là, on pourra

modifier le plan de manière appropriée. Donc la date du 11 octobre 2018 n'est pas fixe. Elle est basée sur le point de vue de la communauté. Le Conseil va s'y pencher, le SSAC, le RSSAC aussi et toutes les personnes qui le souhaiteront.

CHRIS DISSPAIN : Alors nous avons dépassé de cinq minutes le temps imparti. Donc il faudrait conclure là-dessus.

MATTHEW SHEARS : Tony, un dernier mot là-dessus ?

TONY HOLMES : Donc je voulais simplement remercier le Conseil de nous avoir donné cette opportunité. C'est toujours un privilège de travailler là-dessus. Voilà, je voulais simplement remercier tout le monde.

GÖRAN MARBY : J'aimerais également vous remercier pour la séance de ce matin. La discussion a été très franche et ouverte et j'aimerais vraiment être invité la prochaine fois aussi parce que j'apprécie beaucoup.

MATTHEW SHEARS: Désolé de ne pas avoir pu répondre aux deux dernières questions, mais nous vous ferons un suivi. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]